

Date de la commission :

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Ardennes

## ACTIVITÉ PÉRI ÉDUCATIVE 1<sup>er</sup> Degré Enseignement PUBLIC et PRIVÉ

Année scolaire 2025-2026

## FICHE DECLARATIVE - DEMANDE D'INDEMNITE

(Établir une fiche par enseignant et par activité – à adresser à l'IEN de la circonscription pour visa et retour D2E après service fait)

NOM – Prénom de l'enseignant :					
Qualité (grade)					
Ecole:					
Rappel du projet pédagogique et observations éventuelles					
Intitulé du projet :					
Objectif:					
ACTIVITE: = popotuollo = régulière					
ACTIVITE : □ ponctuelle □ régulière					
Date précise de la réalisation (jours et mois) :					
Tranches horaires de réalisation (heure de début – heure de fin) :					
Soit un total de d'heures effectuées :					
·					
Nous certifions exacts les renseignements portés ci-dessus et attestons que les activités ne sont rémunérées que par les					
Indemnités Péri-Educatives.					
Fait à La directrice-le directeur,					
L'enseignant,					
Avis de l'IEN de la circonscription					
□ favorable □ défavorable					
Proposition du nombre d'indemnités péri-éducatives (IPE) :					
Fait à, L'inspectrice/l'inspecteur de l'éducation nationale,					
Le					

DECISION DE LA DIRECTRICE ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE, APRES AVIS DE LA COMMISSION

Nombre IPE attribuées :